

Communiqué de presse – Paris, le 22 février 2023

Chambres d’agriculture France choisit les solutions Agdatahub pour MesParcelles

Pour la mise en œuvre de sa stratégie numérique, Chambres d’Agriculture France retient les solutions d’Agdatahub pour son produit phare MesParcelles.

Ainsi les données des agriculteurs adhérents ayant donné leur autorisation, seront diffusées afin de créer à leur niveau de la valeur ou optimiser leurs moyens de production.

Agdatahub, intermédiaire de données agricoles tiers de confiance, apporte toute son expertise pour développer l’usage de données dans un cadre de confiance contractuel pour tous les acteurs accompagnant les producteurs agricoles de toutes les filières.

La création de données dans l’agriculture et son échange permet aux agriculteurs d’accéder à des services à valeurs ajoutée comme les outils d’aide à la décision, les outils d’accompagnement aux démarches de certifications, etc.

Agritrust sécurise la connexion à MesParcelles et les consentements des agriculteurs via deux modules

- Le module Connect permet aux utilisateurs de l’application leader MesParcelles de se connecter de façon renforcée avec un contrôle total sur l’accès à leur compte.
- Le module Consent assure une gestion complète des demandes de consentements (autorisations accordées pour l’utilisation de données de manière transparente).

Pour aller plus loin et rendre accessible les données confiées par les producteurs agricoles dans l’outil de gestion parcellaire MesParcelles, les offres de données vont être publiées dans le catalogue Api-agro cette année.

L’accès aux données ne sera possible qu’après vérification systématique de l’existence et de la conformité d’une autorisation accordée par l’agriculteur via le consentement numérique enregistré par l’outil multi-filière Agritrust Consent ou avec Agata Consent pour la génétique et l’identification bovine.



“Le réseau des Chambres d’Agriculture France répond déjà aux futures exigences réglementaires européennes définies par le Data Governance Act (DGA qui entrera en application dans tous les pays membres en septembre 2023) et du futur Data Act.

Animées depuis toujours par leur volonté d’accompagner les agriculteurs dans la réalisation des objectifs techniques et sociétaux du secteur agricole, les Chambres d’agriculture entretiennent des relations de confiance avec les producteurs agricoles.

S’engager dans l’innovation numérique est donc un vrai choix stratégique!”

Christophe Hillairet, secrétaire général Chambres d’agriculture France

Contacts presse

Agdatahub : Julie Menez – julie.menez@agdatahub.eu – 06.70.36.24.54.

Chambres d’Agriculture France : Iris Roze – iris.roze@apca.chambagri.fr – 06 09 86 02 26

A propos de Agdatahub SAS :

Agdatahub est l’intermédiaire de données tiers de confiance dédié au secteur agricole avec ses solutions d’identité numérique Agritrust et d’échange de données API-Agro. En appui à ces solutions, Agdatahub assure des missions de conseil opérationnel liées aux data (direction de projet, technologies, marketing) pour accompagner les acteurs des filières agricoles et agroalimentaires dans les usages du numérique.

Suivez-nous sur Twitter (@agdatahub_FR) et LinkedIn et sur agdatahub.eu

A propos des Chambres d’agriculture France / MesParcelles :

MesParcelles est la plateforme numérique de services pour une gestion complète du parcellaire et des cultures de l’exploitation agricole : cartographie, traçabilité, gestion de la fertilisation, approches réglementaires et technico-économiques, déclarations PAC, outils d’aide à la décision et liaisons IOT, etc.

Suivez-nous sur :



Ou sur notre site internet : mesparcelles.fr